

Séparé, divorcé, en nouvelle union, **et maintenant ?**

**La séparation n'est en soi une rupture
ni avec Dieu, ni avec l'Église.**



« Tu as du prix à mes yeux, et je t'aime » Is 43,4

**Le diocèse de Nanterre propose
un ACCUEIL
et des personnes à votre écoute pour
vous accompagner individuellement
sur votre chemin au sein de l'Église.**

*La mission de l'Église est d'aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale.
Pape François – Amoris laetitia n°297*

**Si vous le souhaitez,
vous pouvez entrer en dialogue
avec des personnes**

Par exemple

- pour vous aider à éclairer votre situation et vos décisions
- pour vous accompagner dans des démarches possibles concernant l'admission aux sacrements
- pour vous aider à répondre aux questions relevant du droit de l'Église, par exemple le cas de « nullité du mariage »
- pour vous orienter, si vous le souhaitez, vers des conseillers conjugaux et familiaux, des psychologues, des accompagnateurs spirituels...

**Permanence d'accueil les 1er et 3ème vendredi
du mois de 10h à 14h (hors vacances scolaires) :**

Maison des Familles Saint-François-de-Sales

📍 1 parvis Jean-Paul II, 92100 Boulogne-Billancourt

✉ accueil-personnes-separees@diocese92.fr

☎ 07 59 98 33 73

CONTACTEZ-NOUS

